

ASSOCIATION DES AMIS DU VIEUX MARSANNE



BULLETIN DE LIAISON N° 19

ANNÉE 2001

antoine arnaud

Terre cuite et bronze 04 75 90 32 82

galerie a



26740 MARSANNE

*Les Faïences
du
Point du Jour*

M. et D. SCHARR
« Vicux Village »
26740 MARSANNE
Tél. - Fax 04.75.90.31.06



Le Progrès

*Bar, Restaurant,
Hôtel*



Place Auguste Coche

*26740 Marsanne,
tel. 04 75 90 32 35*

MENUISERIE EXTÉRIEURE PVC - BOIS - ALU

CH
L'Artisan Poseur

MENUISERIE INTÉRIEURE
PARQUET TRADITIONNEL
ET FLOTTANT
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT

Particuliers et Professionnels

Hervé CRESTON

Quartier Grand-Puas - 26740 LA COUCOURDE
Tél./Fax : 04 75 90 04 86 - Portable : 06 75 86 50 66

Entreprise Spécialisée
Georges Chachuat



Plafonds suspendus
placo et décoratif
Cloisons sèches
et traditionnelles
(traçage niveau laser)
Isolation thermique
et phonique
des appartements
et bureaux commerciaux

**DÉVIS
GRATUIT**

* Tél/Fax :
04 75 90 30 36
Marsanne

Imprimé par nous-mêmes
N° I.S.S.N 1271-6979

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	Monsieur Marcel MARY
1^{er} Vice-Président :	Monsieur Gérard MONTAGNE
2^{ème} Vice-Président :	Monsieur Jacques DUFRANE
Trésorière :	Madame Sylvie LAURIE
Trésorière adjointe:	Madame Danièle PRADON
Secrétaire :	Madame Sylvette BLACHE
Secrétaire adjoint:	Monsieur Antoine ARNAUD
Membres du bureau :	Monsieur Robert BONNET Monsieur Christian CHAINAS Monsieur Ghislain GEITNER Madame Elise HUGON Monsieur André VIERNE

LE MOT DU PRESIDENT

Notre bulletin annuel qui, comme les autres années, paraîtra au mois d'août, permet à ceux qui n'ont pas pu assister à notre assemblée générale, de suivre quand même la vie de notre association.

Cette année encore, notre activité, sans être débordante, a été quand même soutenue.

Je vais donc faire l'inventaire de ce que nous avons entrepris au cours de l'année qui s'est écoulée depuis le mois d'août dernier.

Nous avons organisé huit visites guidées du vieux village, dont une destinée à un groupe de touristes, et une autre au profit des Allemands qui, dans le cadre du comité de Jumelage Marsanne-Oberaula, étaient venus très nombreux lors des fêtes du 15 Août dernier.

Ces visites connurent une honnête fréquentation et nous les reconduirons cette année encore, en espérant que les amateurs d'histoire locale seront nombreux.

Les 15 et 16 août dernier, nous avons renouvelé l'exposition des agrandissements des vieilles cartes postales représentant notre village. Malheureusement, la fréquentation fut très faible et nous attendons une année ou deux avant de reprendre cette exposition.

Le débroussaillage du chemin du vieux cimetière et du cimetière lui-même n'a pas été conduit comme nous le souhaitions, par manque de disponibilité et de moyens. Cette année, nous espérons rattraper le temps perdu pour pouvoir terminer cette action que nous avions programmée afin de rendre à ce vieux cimetière un aspect plus conforme à ce que devrait être un tel lieu.

Le 17 juin dernier, en collaboration avec la M.J.C., le comité des Fêtes, le comité de Jumelage et la Batterie-Fanfare, nous avons organisé la fête de la Musique qui s'est terminée par le traditionnel feu de la Saint-Jean. Malheureusement, les orages et le froid ont gâché cette manifestation qui, pourtant, avait magnifiquement débuté de l'avis du nombreux public qui dut, par la suite, désertier notre village en raison du mauvais temps.

Enfin, l'action qui nous a mobilisés pratiquement toute l'année fut l'implantation de 43 panneaux de signalisation sur les principaux chemins de notre belle forêt. Ce travail n'a pas été facile car, souvent, nous avons dû creuser dans la roche à l'aide de la "barre-mine", et les amis qui m'ont aidé s'en souviendront certainement longtemps. Les plans de tous les chemins qui ont été balisés ont été fournis à l'office de Tourisme pour être remis à ceux qui désirent faire des promenades en forêt.

Bien sûr, nous aurions pu entreprendre de plus amples actions, mais, comme dans beaucoup d'associations, c'est la disponibilité et les bras qui manquent le plus.

Nous continuerons toutefois, avec nos moyens, à déployer notre activité dans le but de sauvegarder et de mettre en valeur, autant que faire se peut, le patrimoine marsannais.

Marcel MARY

Au cours des siècles passés, quelques Marsannais, ou Marsannais d'adoption, connurent une gloire certaine. Il m'a donc paru intéressant de faire plus ample connaissance avec eux, pour ceux qui en ont déjà entendu vaguement parler, et les découvrir avec plaisir pour ceux qui, très logiquement d'ailleurs, ignoraient leur existence.

M. MARY

PERRIN (GASPARD de), docteur ès droits et avocat au parlement de Grenoble, habitant Montélimar dans les commencement du XVII^{ème} siècle, était vraisemblablement natif de Marsanne; s'étant fait de protestant catholique, il jugea bon d'expliquer sa conduite en publiant : *Lumière de la foy donnée par la lumière de la loy tant divine qu'humaine* (Lyon, chez Pierre Rigaud et associés, 1621, in 12), ouvrage qu'il dédia à "Jean Adhémar de Brunier, seigneur de Marsanne, Larange(Larnage) et Bonlieu, baron d'Aps", qui avait aidé à sa conversion, et à la fin duquel se trouve reproduit son acte d'abjuration daté de Montélimar, le 28 juin 1620. Fils d'autre Gaspard de Perrin et d'Anne de Bologne qui, devenue veuve, lui donna le domaine de la Tour-Basse, sur Marsanne, cet avocat épousa Anne de Tournier, fille de Jean, écuyer, chevalier de l'ordre du roi et gentilhomme de sa chambre, en 1613, qui le rendit père d'un fils également appelé Gaspard, que l'on trouve établi à Marsanne en 1657 et qui se qualifie " docteur en médecine et philosophe hermétique" en tête d'un livre intitulé : *La Spagyrie naturelle des Fontaines minérales de Selles, mandement de la Voute, l'anatomie et vertu d'icelles* (A Valence, chez Louis Muguet, imprimeur et libraire, in 8°, s.d.).

Arch. Dr. E., et note de M Gust. Latune.

Extrait de J.BRUN-DURAND. Dictionnaire Biographique et Biblio-iconographique de la Drôme, 1901

COURSAS (NOËL DE MONTEIL de), homme de guerre appartenant à une famille de pauvres gentilshommes, connue à Montélimar dès 1285, à Grâne dès 1475, et dont on voit une branche portant pour armoiries : de gueules à deux chevrons d'argent accompagné en pointe d'un croissant de même, au chef d'or chargé de deux molettes de gueules, établie en Vivarais dès la fin du XVI^{ème} siècle, était fils d'un Antoine de Monteil de Coursas, qui s'établit à Marsanne à la suite de son mariage avec Marguerite Odoard, c'est-à-dire vers 1537. Etant capitaine, comme tout bon gentilhomme à cette époque, le lieutenant de roi en Dauphiné, Simiane de Gordes, qui l'estimait " bon et vaillant, expérimenté aux armes et fiable", lui confia, le 2 mai 1573, la garde de Marsanne, " afin que les rebelles à S.M. ne s'en saisissent", et trois ans après, les habitants de ce bourg ayant prié leur seigneur, qui était en ce moment-là gouverneur de Crest, de leur donner un chef, " personne capable et suffisant", pour les défendre, c'est derechef Coursas, qui fut chargé de ce soin.

En 1579, on trouve notre capitaine à Crest, ayant sous lui une compagnie de gens de pied ; le 15 janvier 1586, il fut chargé par la Valette de défendre Roynac, et le 27 septembre 1588, Mayenne, instruit de sa "valeur, expérience au fait des armes, sage conduite et bonne diligence", lui donnait commission de lever des soldats pour compléter ses régiments. Mais l'évènement capital de sa vie, l'acte qui a fait donner le nom de Coursas à une rue de Marsanne, est sa magnifique défense de ce bourg contre Lesdiguières, du 29 décembre 1588 au 4 janvier suivant. Avec l'aide des habitants et seulement quelques soldats, il résista si bien, en effet au premier homme de guerre de son temps, que celui-ci, qui n'avait pas moins de 500 hommes de cheval, 100 arquebusiers et 3 canons avec lui, dut se retirer après avoir tiré 169 coups de canon.

Les guerres civiles finies, Coursas devint châtelain de Marsanne pour le seigneur du lieu, Jean de Brunier de Larnage, et le fut jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1600 environ. De son mariage avec Catherine de Tournier, il laissa trois fils qui ne lui survécurent guère, et une fille mariée chez les De Micheaux, qui recueillirent par suite tous les biens des Coursas. Mais alors, qu'était-ce qu'un Noël de Coursas, qui se trouvant de passage à Annonay en 1625 et y étant tombé malade, se fit protestant catholique, ce qui donna lieu à des troubles pendant lesquels plusieurs ecclésiastiques et magistrats furent insultés?

A. Lacroix, l'Arr. de Montélimar, V, 117 et 157

De Coston, Hist. De Montélimar, I, 184

Arch. Drôme, E 6414, 6415 et 6437

De la Roque, Arm , du Languedoc, I, 365

Arnaud, Hist. Prot du Viv. I, 590 -Etc.

Extrait de J.BRUN-DURAND. Dictionnaire Biographique et Biblio-iconographique de la Drôme, 1901

MONTLUISSANT (CHARLES-BERNARDIN-MARIE de), "fils de Charles Laurent Joseph (voir bulletin n°17) et de Caroline Colaud de la Salcette, né à Grenoble, le 10 juillet 1820, se destina au métier des armes et passa par l'Ecole Polytechnique et par l'Ecole d'application de Metz, d'où il sortit lieutenant au 4ème régiment d'artillerie, le 1er octobre 1844. Devenu en même temps officier d'ordonnance du duc de Montpensier, il fit en outre partie des premières commissions chargées d'étudier les canons rayés et les obus à balles, et, capitaine en second dès le 19 mars 1851, était chargé du service des bâtiments à la direction de l'artillerie, à Lyon, lorsqu'il obtint, au concours, le poste de sous-directeur de l'atelier de précision de Paris, poste qu'il occupa quinze ans durant et dans lequel il fut un collaborateur dévoué pour le directeur Treuille de Beaulieu, en même temps qu'il prit une part active aux études de l'artillerie rayée que dirigea Napoléon III lui-même.

Aussi, devint-il successivement pendant ces quinze années : capitaine en premier (27 octobre 1855), chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand (1856), chevalier de la Légion d'honneur (3 avril 1859), chef d'escadron (12 août 1861), officier des SS. Maurice et Lazare d'Italie (1863), officier de la Tour et de l'Épée de Portugal (1865), officier du Sauveur de Grèce (1866), officier de la Légion d'honneur (12 août 1866), enfin officier de Charles III d'Espagne (25 novembre 1869).

Passé lieutenant-colonel au 8ème régiment d'artillerie, le 3 août 1869, ce brillant et savant officier fut appelé, sur sa demande, à commander l'artillerie de la 1ère division du 2ème corps de l'armée du Rhin, au début de la malheureuse guerre de 1870-71 et prit conséquemment sa part des batailles de Borny, de Rezonville et de Saint-Privat ; après quoi, il fut chargé du commandement de la réserve de l'artillerie du 6ème corps, pendant le blocus de Metz. Devenu prisonnier de guerre par le fait de la reddition de cette place, il ne revint de captivité, à la fin de mars 1871, que pour rejoindre aussitôt son régiment, - le 8ème d'artillerie, - et s'occupait de sa réorganisation, quand M. Thiers l'appela à diriger les expériences techniques d'artillerie sur la plage de Calais, puis, à présider à la création de la commission d'études et à l'adoption de la nouvelle artillerie de 1876, emplois qui expliquent amplement sa promotion au grade de colonel, le 31 décembre 1872, et à celui de général de brigade, le 12 avril 1877 ; la croix de commandeur de la Légion d'honneur lui avait été donnée dans l'intervalle (19 octobre 1874).

Général, Ch-B-M. de Montluisant commanda l'artillerie du 15ème corps d'armée, dont il organisa le transfert et l'installation à Nîmes, et, nommé divisionnaire le 6 juillet 1882, il fut inspecteur général de son armée pendant les trois années qui précédèrent sa mise à la retraite, qui eu lieu le 10 juillet 1885.

Enfin, nommé alors grand officier de la Légion d'honneur, le général de Montluisant se retira à Marsanne, chef-lieu d'un canton qu'il avait pendant longtemps représenté au Conseil général de la Drôme, et petit bourg auquel l'attachaient quantité de souvenirs de famille et dans lequel il avait contribué, plus que personne, à rétablir le pèlerinage de N-D. de Fresneau, dont la nouvelle chapelle, commencée en 1855, est en grande partie son œuvre. C'est là qu'il est décédé le 10 mai 1894, après neuf ans d'une laborieuse retraite, et c'est dans la chapelle de N-D. de Fresneau qu'il a été inhumé, ayant reçu, quatre ans auparavant, du Souverain Pontife, le titre de comte romain héréditaire, en récompense des services par lui rendus à la religion catholique.

BIBLIOGRAPHIE

- I*. *Les armes de la commune de Marsanne : double croix de légat sur fond d'azur*. Lyon, Chanoine, 1854, in-8, 15 pp
- II*. *Marsanne. Sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau*, Paris, 1855, in-8, 32 pp
- III. *Quelques mots sur l'agriculture italienne et détails sur l'institut agricole de Ferrare*. Paris, 1856, in-8, 41 pp
- IV. *Notice sur les produits des Etats pontificaux à l'Exposition universelle*. Paris, 1855, in-8
- V. *Notions élémentaires sur l'endiguement des torrents et sur les enrochements immuables en béton hydraulique*. Valence, 1859, in-16
- VI. 1870. *Armée du Rhin. Ses épreuves. La chute de Metz? Notes cursives*. Paris, 1871, in-8, 284 pp
- VII*. *Documents relatifs au sanctuaire de N-D de Fresneau*. Montélimar, 1888, petit in-8, 67 pp
- VIII*. *Guide du pèlerin au sanctuaire de Notre-Dame de Fresneau*, Valence, 1891, in-8, 96 pp
- IX*. *Sanctuaire de N-D de Fresneau. Guérisons subites, grâces spirituelles et matérielles obtenues dans les sanctuaires bénis de la Très Sainte Vierge*. Valence, impr. Valentinoise, 1892, in-8, 16 pp
- X. *Notice biographique sur le général de division Treuille, baron de Beaulieu*. Valence, 1892, in-8, 95 p
- XI. *Trois pages de la vie d'un ingénieur : de Montluisant (C. L. -J.)*. Valence, 1892, in-4, 108 p avec portrait et plans.
- XII. *Notice historique sur Hervé-Mangon par le Général de Montluisant*. Edition Jules Céas à Valence, 1892, in-8, 47 p avec portrait
- XIII. *Le général F. Berge (1779-1832)*. Par le général de division de Montluisant, Valence, 1893, in-8, 71 p avec portrait
- André Lacroix, L'Arrondissement de Montélimar, V, p158. Arch. De la guerre.
Semaine Religieuse, 19 mai 1894 - Notes de famille
Extrait de J.BRUN-DURAND. Dictionnaire Biographique et Biblio-iconographique de la Drôme, 1901

Marsanne d'Hier

Souvenez-vous des commerces, qui jadis fleurissaient le long de l'avenue Albin Davin? Ceux de mon âge, ou plus anciens me répondront sans hésiter " bien sûr, je les revois encore". Mais les plus jeunes ne soupçonnent certainement pas que toutes ces maisons abritaient des activités artisanales ; pourtant leurs devantures particulières devaient "chatouiller" leur curiosité. Alors pour ceux-là et quelques nostalgiques du passé, fermons un instant les yeux et revoyons cette avenue telle qu'elle était entre le début du siècle et la dernière guerre.

Tout d'abord en face de l'ex hôtel de France dans la maison qui se trouve à l'angle de l'avenue Albin Davin, il y avait un café tenu par Mme Chabanne. C'était un petit estaminet avec un grand poêle qui trônait au milieu de la salle et qui possédait tout autour une barre en fer sur laquelle les consommateurs, certes peu nombreux, posaient leur pieds pour se réchauffer lorsqu'a la morte saison ils venaient prendre un café ou une absinthe et discuter du temps ou de leurs activités avant de faire une belote.

En dessous, à la place de la poste, il y avait une épicerie tenue par Mme Marie Morel jusqu'en 1929, date à laquelle elle continua son commerce à l'enseigne de Ramade à l'emplacement de la supérette Vival. C'est à cette date que la poste qui était située sur la place Carron dans les locaux de la M.J.C. fut transférée à son emplacement actuel. Dans le même temps l'école des filles quitta la mairie où elle se trouvait depuis une trentaine d'années pour emménager dans les locaux désertés par la poste.

Revenons maintenant sur notre Avenue A. Davin. En dessous de l'actuelle poste, il y avait une boucherie exploitée par Mr Mercier qu'on avait surnommé "Bidoché", (ce qui ne présentait pas une recherche intellectuelle), mais également "Mathurin" en relation avec la pièce de théâtre " le feu chez Mathurin" jouée à Marsanne (voir bulletin n°18), dans laquelle il avait un rôle important car, m'a-t-on dit, il était un très bon acteur amateur qui excellait dans les emplois comiques.

En dessous de chez ce Mathurin, il y a eu successivement un marchand de vin dont le propriétaire était Mr Fusan, un débit de boisson tenu par Mme Dorier, mère de Maxime Dorier et enfin quelques années avant la dernière guerre, une épicerie dont la gérante était Mme Guiron. Je me souviens qu'a l'approche de Noël, elle installait devant sa devanture, un cuvier rempli de tanches vivantes que nous venions regarder à la sortie de l'école.

La maison suivante était occupée, dans les années 20, par une épicerie exploitée par Mr Jérôme Astier. Au décès de son père, Il abandonna cette épicerie pour reprendre la boucherie familiale qui se situait à l'emplacement actuel du commerce de Mr et Mme Tauleigne. Aujourd'hui, à la place de l'épicerie tenue par Mr Astier, Mme Vershoote y exerce ses talents d'artiste peintre.

Dans la maison voisine Mr Burel, grand-père de Robert Bonnet, qui avait appris le métier de tailleur, confectionnait des vêtements tandis que son épouse vendait quelques pièces de tissus.

Dans la maison natale d'Albin Davin, il y avait une menuiserie tenue par son père. Par la suite, Mr Davin s'y établit pour vendre des voitures. Dans les années 50, cet immeuble abrita une épicerie successivement tenue par Mr et Mme Armand Blache et Mr et Mme André Mary. Après une éclipse de plusieurs années, un nouvel artisan vient de s'y installer.

La dernière maison à l'angle de la rue Gustave Maroux appartenait à Mr et Mme Jean Basset. Ce dernier qui était bourellier avait l'habitude en été de se mettre sur le trottoir, pour coudre ses harnais avec le ligneul. Il pouvait ainsi tout en travaillant discuter un peu avec les passants ou les voisins assis sur le banc de pierre qui était situé devant sa maison, côté Avenue Davin.

De l'autre côté de la route, le charron Mr Brandin travaillait également souvent dehors, pour confectionner charretton, charrette ou tombereau et, lorsque le notaire de l'époque Mr Gougne père avait besoin de témoins pour authentifier des actes notariés, il sortait sur la route et appelait " Jean, Félix, vous avez une minute j'ai besoin de vous". Tout cela se passait calmement, gentiment, à la bonne franquette!

Les gens s'entraidaient, se rendaient de petits services qui favorisaient l'entente entre les voisins. C'est ainsi que lorsque Félix Brandin, entreprenait de ferrer les roues des charrettes, il préparait un grand foyer circulaire devant son atelier, et lorsque les cercles de fer dilatés par la chaleur étaient prêts à être fixés sur les roues en, bois, il y avait toujours trois ou quatre personnes qui munies de grande pinces lui aidaient à poser les bandages sur les roues tandis que deux ou trois autres arrosaient rapidement le cerclage pour qu'il se contracte évitant en outre que le bois des roues ne s'enflamme.

La maison située au dessus de celle du charron abritait depuis 1904 une boulangerie. C'est à cette date que mon grand-père s'y est installé, sa boulangerie étant auparavant située à l'emplacement du débit de tabac et presse de Mme Chevalier.

Cette boulangerie tenue aujourd'hui par Mr et Mme Cullet est sans conteste un des plus amovibles commerces de Marsanne puisqu'il y aura bientôt un siècle qu'une boulangerie existe dans cet immeuble.

La maison voisine était occupée par un ferblantier Mr Jouve.

L'immeuble situé immédiatement après appartenait à Mr Michel qui tout en étant tailleur fut pendant de très nombreuses années le maire de Marsanne. Il est à remarquer que les deux tailleurs du village étaient situés exactement en face l'un de l'autre, ce qui n'empêcha pas qu'ils furent en excellents termes l'un avec l'autre.

Enfin, dans la dernière maison, le salon de coiffure actuel, Mme Burel, mère de Claude Burel y tint une épicerie durant quelques années.

On peut s'apercevoir ainsi que le visage de notre village et son animation artisanale ont été profondément modifiés au cours des décennies passées.

Il nous reste maintenant à espérer que les quelques commerces qui existent actuellement pourront perdurer encore très longtemps afin que notre village puisse survivre dans un environnement économiquement satisfaisant pour les Marsannais.

M. MARY

CES MAIRES DU XIX^{ème} SIECLE

Au temps où notre vieux village perché " coulait" vers la plaine

Ils furent neuf à se succéder entre 1804 et les élections de mai 1900. Il furent neuf à gérer la commune sous les régimes diversement imposés par deux empereurs (Napoléon 1^{er} et Napoléon III), trois rois (Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe) et deux républiques (la Deuxième et la Troisième).

Ils furent neuf à confirmer Marsanne dans son rôle de chef-lieu de canton avec la présence de tous les services que cela entraînait: gendarmerie, justice de Paix, Contributions, Postes et Télégraphe, Ponts et Chaussées, Eaux et forêts.

Ils furent neuf, enfin à assumer l'évolution de la commune liée aux solides progrès de son agriculture, de sa population (près de 1600 habitants au milieu du siècle) et des moyens de communication révolutionnaires. Routes nouvelles, chemin de fer **P.L.M.**, avec quai d'embarquement marchandises à la Coucourde pour Marsanne, télégraphe, premier projet du canal d'irrigation du Rhône, en 1876, très semblable à celui d'aujourd'hui, imposèrent de nouveaux modes de vie à mettre en place.

Le vieux village et son faubourg ou s'était tassée la population durant des siècles, s'avérèrent peu à peu d'une taille très insuffisante pour satisfaire l'expansion démographique nouvelle.

A dater des années 1830, puis suivant un plan spécifiquement étudié, le village dit "du bas" s'édifia lentement autour de la "Grande Fontaine", au croisement des routes nouvelles et de la vieille rue de "la Côte". Le village se mit à «couler», comme nos anciens, imaginatifs et malicieux, se plaisaient à dire. Tracé et viabilisation en furent assurés par la municipalité.

On y construisit église, gendarmerie, école de garçons, hôtel de ville. On y logea tous les services et personnels du canton, ainsi que les professions libérales sollicitées par une population nouvelle, commerces et artisanat en pleine extension.

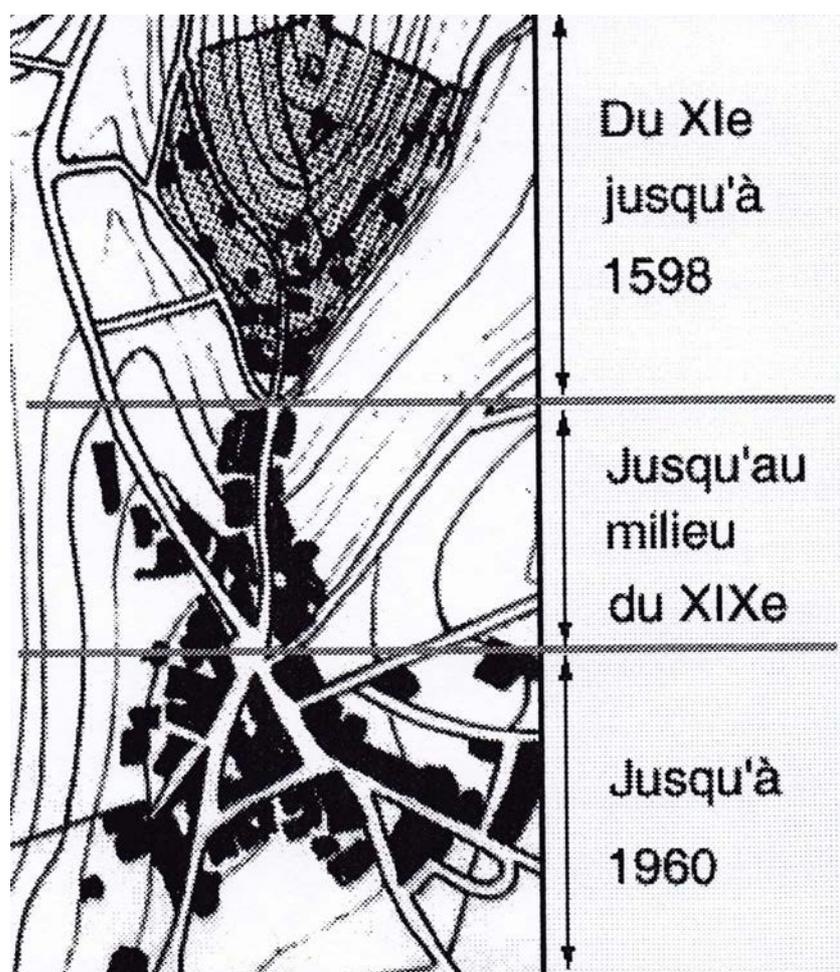
Deux cimetières furent successivement mis en service. Un à Loches, autour de 1820, l'autre toujours actuel, en 1861. Dans le vallon de Fresneau, la construction d'un nouveau sanctuaire attira des foules de plus en plus considérables. Mais tout ne fut pas que facilité. Les guerres napoléoniennes eurent leurs cohortes de pertes humaines et financières. Le coup d'état du 2 décembre 1851 fit 46 dans notre paisible population. Les épidémies de phylloxéra et de pébrine touchèrent dramatiquement la culture de la vigne et l'élevage du ver à soie.

Les neufs maires qui vécurent ces évènements à la tête de leur municipalité furent, successivement :

1802-1815	DROUGUET, Jacques Antoine	Propriétaire exploitant
1815-1821	DESSERRE-DUCLAUX	"Officier d'Empire, Retiré"
1821-1837	VEYRENC, Julien victor	Propriétaire non exploitant, artiste peintre
1837-1843	COSTE, dit COLOMBIER, Antoine	Propriétaire exploitant "les Tours"
1843-1848	LOUBET, Jean Antoine Augustin	Propriétaire exploitant
1848-1850	De MONTLUISSANT, Charles Joseph	Retraité des Ponts-et-Chaussées, propriétaire non exploitant
1851 (janv à déc)	BLACHE, Jean-Pierre	Propriétaire exploitant

1851-1859	De MONTLUISENT, Charles Joseph	Retraité des Ponts-et-Chaussées, propriétaire non exploitant
1859-1882	LOUBET, Jean Antoine Augustin	Propriétaire exploitant
1882-1889	ROUSSILLE, Joseph	Maître cordonnier
1889-1900	ROUSSILLE, Jean-Louis	Propriétaire exploitant

Parmi eux, trois jouèrent un rôle éminent et nos aînés qui le savaient bien nous ont laissé en hommage à leur mémoire leur portraits exposés dans la salle d'honneur de la mairie. Identifiés récemment, grâce aux archives communales, chacun désormais porte sur son cadre la brève notice le concernant. Ils se nomment Victor Veyrenc, Charles Joseph de Montluisant et Augustin Loubet.



Julien, Victor VEYRENC

Né le 27 avril 1756 à Marsanne, il est le fils de Laurent Veyrenc, bachelier en droit, devenu plus tard juge de paix, et de Marguerite Borel-Delor, une des plus vieilles familles de notables marsannais.

Adolescent, il "monte à Paris" suivre des cours de dessin pour lequel il est particulièrement doué. Il y demeurera de très nombreuses années, créant lui-même son propre atelier de peinture pour dames, avec les encouragements éminents de célébrités telle que Madame Vigée Lebrun et Joseph Vernet, directeur de l'Académie de peinture. Ses idées originales d'enseignement lui valent d'être très prisé durant le Consulat, l'Empire et le début de la Restauration, époque à laquelle il reviendra vivre à Marsanne.

Son long séjour parisien ne l'avait pas coupé de ses concitoyens d'origine. Ainsi, en 1794, il entretient des relations suivies avec les membres de la Société Populaire marsannaise, leur fait parvenir les revues révolutionnaires parisiennes en attendant, écrit-il, " qu'il puisse venir fraterniser de vive voix avec ses frères de Marsanne" (1)

En 1821, revenu au pays, il est nommé maire pour cinq ans par le préfet qui le reconduira dans ses fonctions en 1826, puis en 1831.

Répondant au besoin urgent de la population, il condamne, avec son prédécesseur, le vieux cimetière Notre-Dame (terrain de boules actuel) devenu parfaitement insalubre, et aménage le petit cimetière de Loches, perché sous le rempart, sur une parcelle de terrain cédée par sa famille à la commune.

Dans le cadre de la loi de 1802 qui plaçait les écoles à la charge des communes, il porte une attention toute particulière à celles-là. En 1834, il est élu membre de droit du comité local d'instruction publique. En 1835, lors de l'installation de l'instituteur communal, dans l'école modèle du vieux village, les autorités présentes écrivent de lui : "Digne administrateur, aide de tous ses moyens l'école communale, et dirige lui-même, bénévolement, l'étude du dessin linéaire auprès des élèves." (2)

L'année de sa mort, par testament du 20 mai 1837, il fait un legs de mille francs (de l'époque) pour les pauvres de la commune, au bureau de bienfaisance. (3)

Auteur de divers tableaux répartis aujourd'hui entre sa famille et quelques musées, illustrateur d'ouvrages célèbres tels que celui de Faujas de Saint Fond sur "les volcans éteints du Vivarais", ou " le nouveau voyage pittoresque de la France" par Ostervald, il est aussi un grand collectionneur..

En 1835, il fit don au musée de Valence de son inestimable collection de "sanguines", œuvres de son ami le grand peintre Hubert Robert. Joyau actuel du musée valentinois, elles y ont été brillamment remises à l'honneur, en compagnie d'autres venues de divers musées russes, lors de l'exposition du 28 juin au 30 octobre 1999, intitulé "Hubert Robert et Saint Pétersbourg". Hommage y a été rendu à Victor Veyrenc, et la commune de Marsanne invitée y a été dignement représentée.

Le portrait de Veyrenc exposé à la mairie est une lithographie réalisée à Paris, peu de temps avant sa mort.

Charles, Laurent, Joseph de MONTLUISTANT

Apparenté à la famille Veyrenc par son aïeule Marie-Magdeleine Veyrenc, il succède à Victor, mort sans descendance, sur toutes ses propriétés marsannaises.

Né à Montélimar le 22 décembre 1782, fils de Charles-François, ingénieur, et de Marguerite Gonin(fille elle-même de Marie-Magdeleine Veyrenc), il entre à l'Ecole Polytechnique, puis à l'Ecole des Ponts et Chaussées, il est chargé de la direction de très grands chantiers de l'époque : aménagement hydrauliques du port de Toulon, amélioration du port d'Alger, construction, à Marseille, des ports de la Joliette, d'Arenc et du Frioul, premières études de tracé du chemin de fer de Marseille à Toulon et surveillance de l'exploitation de la ligne Avignon-Marseille.

Il fut enfin choisi pour convoier l'Obélisque de Louqsor, depuis les côtes de Provence jusqu'à Paris. (4)

En 1848, ingénieur en chef, directeur régional, Officier de la Légion d'Honneur, il est mis à la retraite et se retire définitivement à Marsanne. Devenu conseiller municipal dès 1846, il prête serment «entre les mains du maire Augustin Loubet", par ces mots : "Je jure fidélité au roi des Français (Louis-Philippe), obéissant à sa Charte constitutionnelle et aux lois du royaume".(5)

Elu maire, le 14 août 1848, sous la nouvelle Deuxième République, puis réélu le 19 décembre 1850, il démissionne le 5 Janvier 1851. Près d'un an plus tard, le 16 décembre 1851, suite au coup d'état du 2 décembre, le Préfet lui délègue d'autorité les pouvoirs exceptionnels conférés par le nouveau gouvernement qui le replace à la tête de la commune. A nouveau confirmé dans sa charge de maire par

décret impérial du 30 juin 1855, il sera officiellement remplacé, dès le 2 décembre 1855, par son adjoint, Augustin Loubet, en raison d'une absence prévue pour plusieurs mois (*raison de santé*).

Décédé en septembre 1859, on doit à ses hauts talents d'ingénieur les plan-projets très élaborés du village du bas, de sa gendarmerie, de son école de garçons, de sa fontaine de l'Obélisque, ainsi qu'une grande partie de leur réalisation.

Dans l'hôtel de ville, son portrait d'homme puissamment réfléchi et sa signature en portent témoignage.

Il sera remplacé par Augustin Loubet, réélu maire sans interruption jusqu'à sa mort en 1882.

Jean, Antoine, Augustin LOUBET

Né à Réauville, le 25 août 1808, d'une famille de propriétaires exploitants, il s'installe à Marsanne après son mariage, le 2 février 1835, avec Marie Nicolet, fille de Jean et d'Elisabet alh Jarias (une des plus anciennes familles marsannaises).

Dès 1838, il se rendra propriétaire du petit domaine de " La Terrasse", à peine deux hectares, où naîtra, le 30 décembre de la même année, son deuxième fils Emile, futur président de la République.

Au cours des ans, le domaine ne cessera de s'accroître entre Ancelle et Cléon, pour atteindre près de cent hectares à la date de sa mort en 1882.(6)

Le 2 août 1840, sa signature apparaît pour la première fois au titre de conseiller municipal.

le 5 octobre 1843, nommé maire par arrêté préfectoral, il prête serment et assumera ses fonctions jusqu'en juillet 1848 où il redeviendra conseiller municipal, Elu adjoint par le conseil, le 7 janvier 1849, chargé des fonctions de maire en 1855, en l'absence de Monsieur de Montluisant, il sera de nouveau appelé à la charge de maire par décret impérial du 19 octobre 1859. Il y demeurera jusqu'à sa mort, le 17 juin 1882, alors qu'il venait d'être réélu, le 16 avril, par 13 voix et 1 abstention du conseil municipal.

Maire, suppléant du juge de Paix, membre du Bureau de Bienfaisance, chevalier de la Légion d'Honneur, Hommage fut rendu à sa mémoire, le 2 juillet 1882, par la population et un grand nombre de personnalités, en présence d'Emile, alors député et conseiller général.



Au cours de ses nombreux mandats, il vit, mieux que tout autre, se développer le village du bas, destiné à loger impérativement les nombreuses installations d'artisans et commerçants au service d'une population plus dense. Chaque rez-de-chaussée de maison était boutique ou atelier!

Nous lui devons projet et construction de l'église paroissiale, le cimetière actuel accueillant, chose exceptionnelle pour l'époque, catholiques, et protestants sans aucune distinction.

C'est à lui encore que nous devons l'hôtel de ville conçu pour abriter tous les services de la justice de Paix au rez-de-chaussée, et ceux de la mairie, chef lieu de canton, à l'étage.

Au milieu du siècle, avec sa municipalité, il favorise efficacement le développement du pèlerinage de Fresneau.

On peut lire dans le compte rendu de la réunion du conseil du 16 juin 1861 : "Considérant qu'il y a avantage pour la Commune de prendre toutes mesures qui seraient de nature à consolider les fêtes religieuses du 8 septembre et même de rehausser son éclat. Considérant que la fête votive qui avait lieu (depuis toujours) le 8 septembre ou le dimanche qui suit lorsque le huit n'est pas un dimanche, établit une diversion peu opportune ; que les divertissements publics sont de nature à éloigner les personnes qui se rendraient à Fresneau dans un but purement religieux. Le Conseil après en avoir délibéré est d'avis qu'il y a lieu de supprimer la fête votive, dont il s'agit, pour faire place à la fête religieuse, sauf à aviser s'il y a lieu, de reporter la fête votive à une autre époque qui , dans tous les cas ne pourrait être dans le courant du mois de septembre, et invite Monsieur le Maire de prendre toutes mesures nécessaires pour assurer les fins de la présente délibération."

Autre fête de la Vierge, le 15 août fut alors choisi comme date de la fête votive et il en est toujours ainsi.(6)

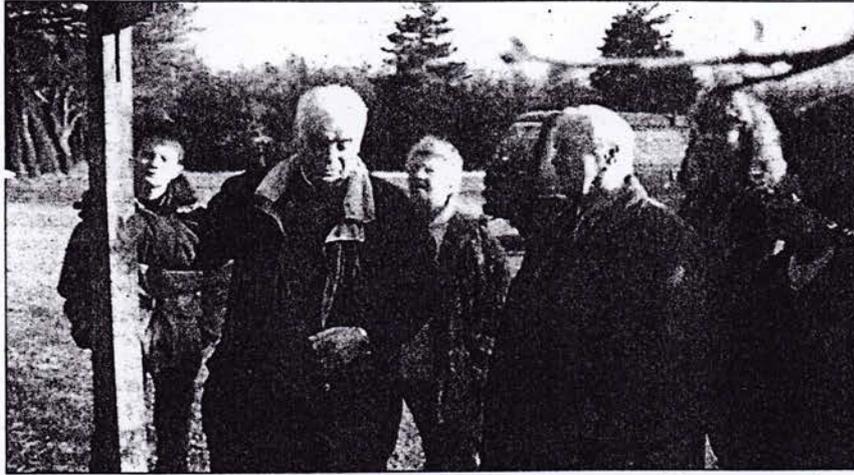
Après une quarantaine d'années passées à la tête de la commune en tant que maire adjoint, Augustin Loubet laissa le souvenir d'un homme bon et efficace, d'un démocrate exceptionnellement tolérant en son temps. Il ne connut pas d'élection présidentielle de son fils en 1899, mais son épouse, née Nicolet, décédée le 15 janvier 1905, fut conduite à sa dernière demeure par Emile devenu Président de la République, en compagnie des plus hautes personnalités politiques de l'époque. Une plaque de bronze fut offerte en hommage à sa mémoire par "La maison civile et militaire de l'Elysée". Remise en état récemment, elle est exposée, avec sa notice, aux yeux de tous, à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Marie-Louise Raymond

Notes :

- (1) Archives communales de Marsanne
- (2) A. C. de Marsannes, 1R
- (3) A.C. de Marsanne, Registre du bureau de Bienfaisance 1834 à 1896
- (4) voir bulletin des "Amis du Vieux Marsanne", N°17, 1999
- (5) A.C. de Marsanne, 1 D-3
- (6) A.C. de Marsanne 1 D-4

Patrimoine et tourisme / **La réunion des efforts**



Samedi, Marcel Mary et plusieurs membres de l'association organisèrent une petite visite guidée dans la forêt (avec comme invité Gilbert Sauvan) à proximité de quelques panneaux récemment implantés le long des divers circuits. Cette opération qui représente l'installation de 43 panneaux a été financée par le Conseil Général et la mairie : 47 000 F. À noter que quelques bénévoles de l'association se sont chargés de leur fixation, faisant ainsi une économie de près 27 000 F.

Amis du Vieux Marsanne / **Un verre bien mérité**

Après la découverte en forêt de quelques panneaux, Marcel Mary, président de l'association des Amis du Vieux Marsanne et ses membres, accueillèrent le maire Pierre Chertier, ses adjoints, les conseillers municipaux, les présidents d'associations et le conseiller général Gilbert Sauvan à l'occasion d'une réception qui se déroulait en mairie.

Ainsi, le président a pu remercier tous ceux qui par leur aide, financière ou physique, ont participé à l'implantation des 43 panneaux : le conseil général et la mairie pour le financement, Jacques Dufrane, Jacky Pradon, André Viernes, qui avec Marcel Mary, ont ras-



MM. Chertier, Sauvan et Mary lors de la réception samedi.

semblé tous leurs efforts pour les installer profondément dans le sol. Heureux de cette initiative qui valorise le patrimoine et

facilite le tourisme, les élus ont respectivement félicité en des termes très cordiaux, le président et ses amis de l'association.

MARSANNE

Au rendez-vous du patrimoine

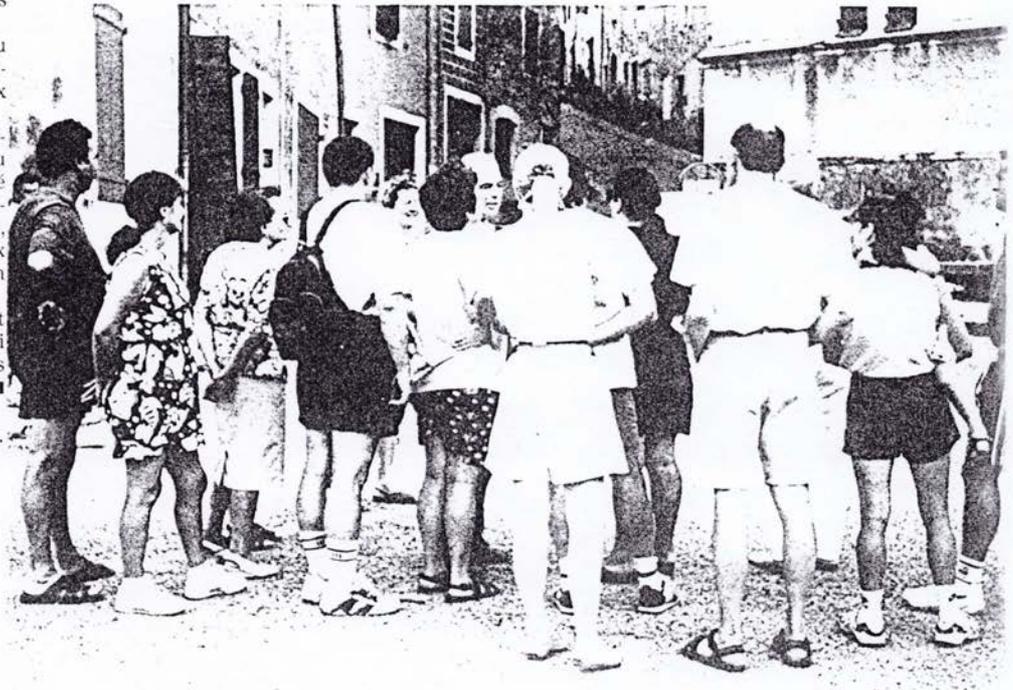
Ce week-end était organisé dans toute la France les journées du patrimoine.

Samedi et dimanche les amis du Vieux Marsanne avaient programmé une visite du vieux village.

Partis de la mairie, ancien tribunal, c'est devant le château que M. Pierre Mary a présenté le patrimoine marsannais (château, vieille église Saint-Félix, la forêt de Marsanne leguée aux habitants de la commune en (1354).

Tout ce domaine fut découvert par de nombreux visiteurs, qui avaient mis à profit les derniers beaux jours.

Les visiteurs.



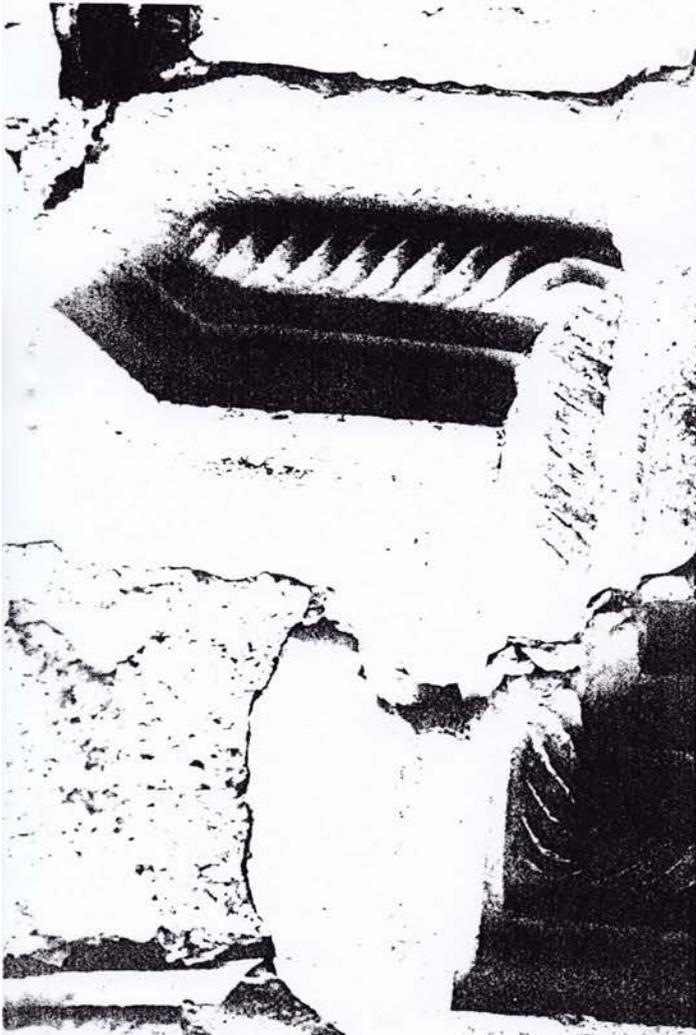
Connaissez-vous bien Marsanne ?

Pour vous y aider et vous inciter à la découverte à l'occasion de vos promenades estivales nous vous invitons à participer à un petit concours qui consiste à reconstituer le binôme photos et lieux où elles ont été prises. Pour ce faire vous avez le choix entre les 25 sites numérotés indiqués ci-dessous.

Le gagnant recevra une boîte d'un Kg de calissons.

n° 1	Maison route de Montélimar
n° 2	Peyrieux
n° 3	Route de Montélimar
n° 4	Chapelle de Fresneau
n° 5	S ^T Joseph
n° 6	Fontaine de Fresneau
n° 7	Rempart
n° 8	Vieux cimetière
n° 9	Rue du four banal
n° 10	Vieil hospice
n° 11	Vieux réservoir
n° 12	Place de l'hôpital
n° 13	Lavoir
n° 14	Rue de chèvres
n° 15	Chemin du prieuré
n° 16	Place du Légar
n° 17	Clocher S ^T Félix
n° 18	Vieille église de S ^T Félix
n° 19	Route de Roynac
n° 20	Une ferme
n° 21	Quartier Chautereine
n° 22	Les Bastets
n° 23	Lavoir des Bastets
n° 24	Une maison des Bastets
n° 25	Une tombe du vieux cimetière

Bon concours et bonnes promenades



A



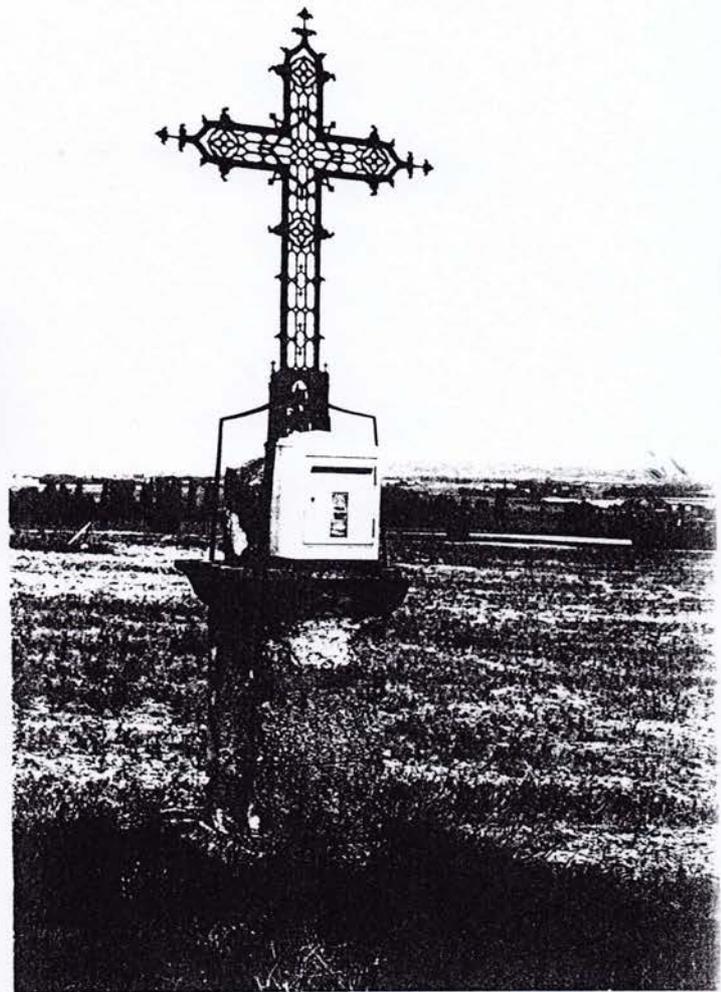
B



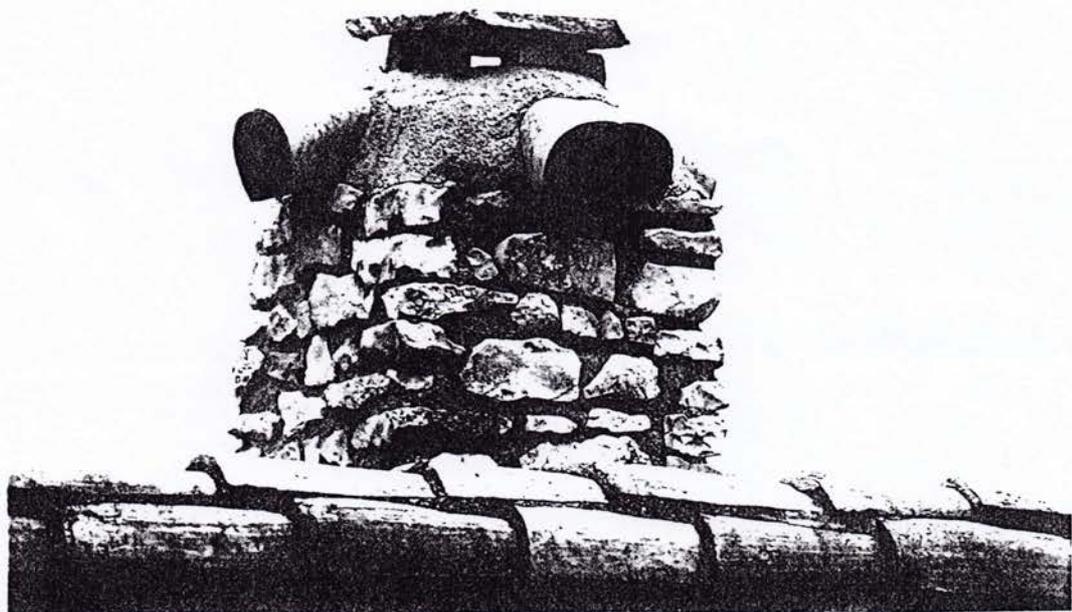
C



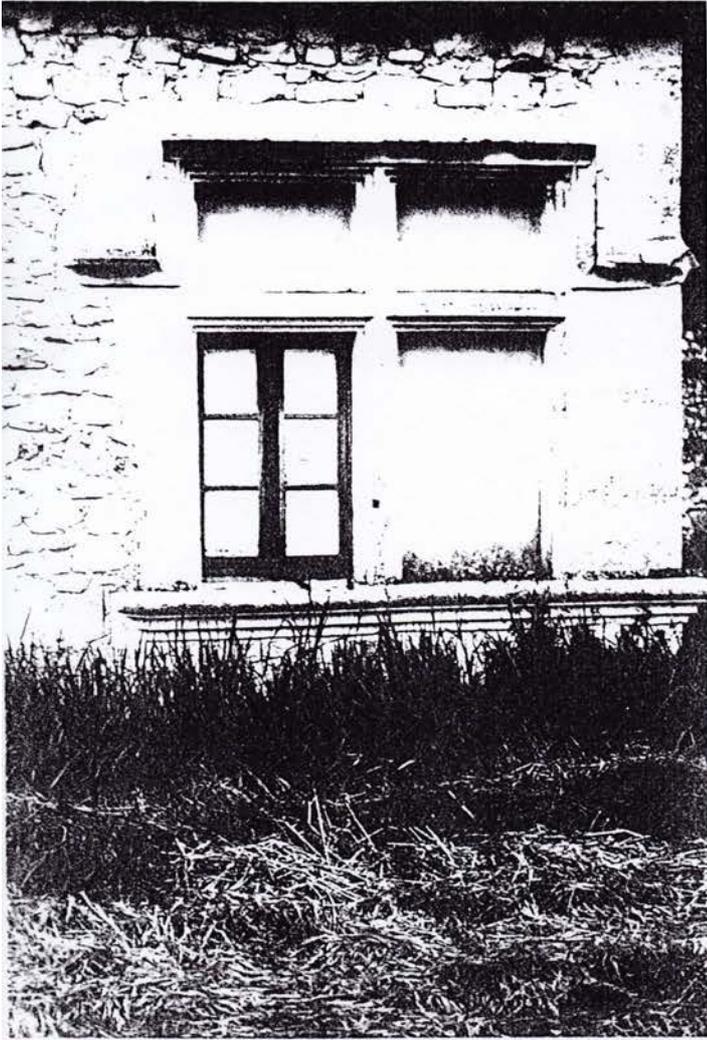
D



E



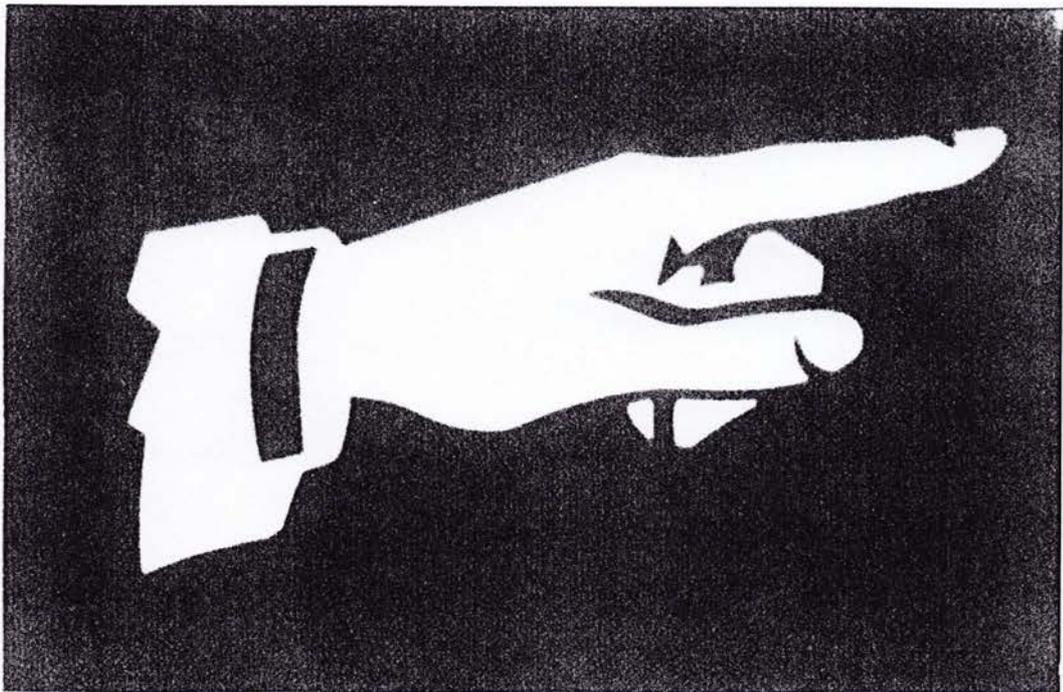
F



G



H



I

Ets FOUREL S.A.R.L. Tél./Fax 04 75 90 32 37

CHAUFFAGE

SANITAIRE

ZINGUERIE

CLIMATISATION

TRAITEMENT D'EAU

Quartier Paruel - 26740 MARSANNE
Siret 429 165 131 000 10 - APE 453 F

BAR - RESTAURANT - HOTEL



LE GLOBE

26740 MARSANNE
Tél. 04 75 90 32 09
Siret : 409 112 240 000 18



BOULANGERIE - PATISSERIE
CHARREYRON Jacques

26740 SALZER
Tél. 04 75 49 71 57
NOOAGE
Tél. 04 75 91 43 88
MARSANNE
Tél. 04 75 90 31 66

BOUCHERIE CHARCUTERIE
ARTISANALE
Bernard TAULEIGNE

Ouvert du Mardi au Vendredi et Dimanche de
7 H 30 à 12 H 30
Le Samedi de 7 H 30 à 12 H 30 et 16 H à 17 H 30
Livraison à domicile l'après midi

CASTILLO... votre maçon

Route de Marsanne ☎ 75.90.47.41
26450 CLEON D'ANDRAN



Maison "Clés en main" personnalisée
TRAVAUX NEUFS
ET RESTAURATION